SECTION de la VENDÉE
http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/

DECLARATION LIMINAIRE

CHSCT du 25/02/2019

M. Le Président,

Le secrétaire d'État à la Fonction publique vient de présenter l'avant-projet de loi de « Transformation de la Fonction publique ». Après lecture du projet de loi, nous y voyons surtout la « destruction de la Fonction publique ».

L'article 3 du statut général des fonctionnaires est clair, pour un emploi civil permanent il faut recruter un fonctionnaire. Mais peu importe, pour le Secrétaire d'État, sur toutes les catégories, on pourrait dorénavant remplacer un fonctionnaire par un contractuel. Et encore, il s'agirait d'un contractuel précaire avec un contrat dit de projet pour un maximum 6 ans, non transformable en CDI. Voilà qui fait rêver…

Les articles 9 et 12 du projet de loi remettent en cause l'égalité de traitement des fonctionnaires en retirant les avis pour les mutations et promotions des compétences des CAP.

Les CHSCT seraient supprimés en 2022. À l'heure des suppressions de postes et des restructurations, le gouvernement portera la responsabilité de tous les risques psycho-sociaux qui en découleront.

Enfin, les articles 24, 25 et 26 engagent une gestion RH comme dans le privé. La rupture conventionnelle pour les contractuels mais aussi, à titre expérimental, une incitation au départ vers le privé pour les fonctionnaires, et enfin la privatisation même de missions sont envisagées.

De plus, si la mission était privatisée , il y aurait un transfert d'office du fonctionnaire sous contrat de droit privé.

FO rappelle sa revendication de retrait de cet avant-projet de Loi.
FO s'engage pour combattre, à tous les niveaux et par tous les moyens, cette récession sans précédent pour les agents et les usagers, qui remet en cause l'égalité des droits et les valeurs républicaines.

En conclusion, les délégués FO Finances abordent ce premier CHSCT avec un état d'esprit combatif mais constructif, afin de trouver les solutions les plus à même d'apaiser les tensions engendrées par la situation catastrophique de la DGFiP et les annonces faîtes autour de la fameuse « géographie revisitée » !

FO réitère son attachement aux CHSCT, à une politique ministérielle Santé, Sécurité au Travail dont le budget doit être à la hauteur des besoins des agents. Pour ce faire, et face à la poursuite des réductions d'effectifs et de moyens, le réseau de l'ensemble des acteurs de prévention doit être préservé et amélioré.

Les CHSCT sont indispensables au maintien de bonnes conditions de travail.